

La contribution de l'innovation sociale au développement territorial : revue de littérature : Cas du programme TAYSSIR au Maroc

The Contribution of Social Innovation to Territorial Development: A Review of the Literature: The Case of the TAYSSIR Program in Morocco

Abderrazak OURRACH, (Doctorant)

*Laboratoire de Recherche Pluridisciplinaire en Economie et Gestion (LARPEG)
Faculté d'Economie et de Gestion
Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal, Maroc*

Fatima TOUHAMI, (Enseignant-Chercheur)

*Professeure Habilitée en Sciences Economiques et Gestion
Laboratoire de Recherche Pluridisciplinaire en Economie et Gestion (LARPEG)
Faculté d'Economie et de Gestion
Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté d'Economie et de Gestion, Sultan Moulay Slimane Adresse de correspondance : Université Sultan Moulay Slimane, Avenue MED V, BP 591, Beni Mellal, Maroc, 23000 Téléphone : 05234-80218
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	OURRACH, A., & TOUHAMI, F. (2023). La contribution de l'innovation sociale au développement territorial : revue de littérature : Cas du programme TAYSSIR au Maroc. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(5-1), 319-333. https://doi.org/10.5281/zenodo.10032197
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: September 08, 2023

Accepted: October 21, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 5-1 (2023)

La contribution de l'innovation sociale au développement territorial : revue de littérature : Cas du programme TAYSSIR

Résumé :

Le concept de l'innovation sociale peut être appréhendé selon trois approches : une approche de modernisation des politiques publiques, une approche de l'entreprise sociale et une approche institutionnaliste (Battesti N.R et Petrella. F., et Vallade. D, 2012). En effet, il existe plusieurs définitions de l'innovation sociale qui convergent vers une solution efficace, efficiente et durable à des problèmes économiques et sociaux. L'innovation sociale peut être définie comme étant « *toute nouvelle approche, pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou pour solutionner un problème social ou socioéconomique et ayant trouvé preneur au niveau du marché, des institutions, des organisations, des communautés* » (Bouchard, C.2010)

Le présent travail, qui se veut théorique, vise en premier lieu à définir et caractériser le concept de l'innovation sociale, puis de le distinguer de l'innovation technologique et dont présenter les principales théories. La question centrale que ce travail de recherche à répondre est dans quelle mesure l'innovation sociale contribue-t-elle au développement territorial ?

Quant au développement territorial, il peut être analysé selon des approches productive, technologique, politique et sociale. L'approche productive consiste à regrouper géographiquement les différentes entreprises et acteurs œuvrant dans les mêmes activités afin de créer une dynamique de développement local. L'approche technologique, quant à elle, privilégie les arrangements sociaux capables de favoriser l'innovation technologique au sein des entreprises locales.

A ce stade, on peut présenter l'expérience novatrice en matière de lutte contre la déperdition scolaire intitulé le programme TAYSSIR et sa contribution au développement territorial.

Mots clés : Innovation Sociale, Développement Territorial, Gouvernance Territoriale, programme TAYSSIR,

JEL Classification : O35,

Type du papier : Recherche Théorique

Abstract:

The concept of social innovation can be understood according to three approaches: a public policy modernization approach, a social enterprise approach and an institutionalist approach. Indeed, there are several definitions of social innovation that converge towards an effective, efficient and sustainable solution to economic and social problems. Social innovation can be defined as "any new approach, practice, intervention or product developed to improve a situation or to solve a social or socio-economic problem and that has found a buyer at the market, institutional, organizational or community level" (Bouchard, C.2010). The present work, which is intended to be theoretical, aims first to define and characterize the concept of social innovation, then to distinguish it from technological innovation and to present the main theories. The central question that this research work has to answer is to what extent does social innovation contribute to territorial development? As for territorial development, it can be analysed according to productive, technological, political and social approaches. The productive approach consists of geographically grouping together the different companies and actors working in the same activities in order to create a dynamic of local development. The technological approach, on the other hand, emphasizes social arrangements that can foster technological innovation within local firms.

At this stage, we can present the innovative experience in the fight against school drop-out entitled the TAYSSIR programme and its contribution to territorial development.

Keywords : Social innovation, territorial development, territorial governance, TAYSSIR programme.

Classification JEL : O 35

Paper type : Theoretical Research

1. Introduction

A notre connaissance, peu de travaux ont traité la relation entre l'innovation sociale et le développement territorial. En effet, comprendre la nature de cette relation permettra surely de relever les enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées.

En abordant le sujet de l'innovation sociale en tant que réponse aux besoins sociaux non satisfaits, cela nous permettra de clarifier le rôle que revêt l'innovation sociale dans le développement territorial.

Face à un environnement caractérisé par une forte concurrence, et par l'émergence des nouvelles techniques d'information et de communication (TIC), les entreprises en tant que des acteurs sociaux, sont appelées à trouver des solutions innovantes pour faire face aux différents défis économiques et sociaux affrontés.

En effet, pour se démarquer de leurs concurrents, les entreprises ne doivent pas se focaliser seulement sur les stratégies de commercialisation et du marketing des produits et services. Elles doivent, plutôt, innover et investir dans leur capital immatériel.

Le concept de l'innovation sociale ne date pas d'aujourd'hui, il est apparu depuis les années 1970 faisant l'objet de plusieurs travaux de recherches scientifiques. Ce phénomène est devenu de plus en plus au cœur des préoccupations des chercheurs. L'innovation sociale permet de répondre aux problèmes sociaux non satisfaits, de résorber les inégalités sociales et d'améliorer les conditions de vie des personnes défavorisées. Ainsi, Mulgan et ses co-auteurs définissent l'innovation sociale comme « *des idées qui sont efficaces dans la réalisation des finalités sociales, ou tout simplement comme des nouvelles idées qui marchent* » (Mulgan G. et al, 2006). Selon Camil Bouchard, « *toute nouvelle approche, pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou pour solutionner un problème social ou socioéconomique et ayant trouvé preneur au niveau du marché, des institutions, des organisations, des communautés* » (Bouchard, 2010). Bepa, quant à lui, considérait l'innovation sociale, comme « produire, assimiler et exploiter avec succès la nouveauté dans les domaines économiques et sociaux » (Bepa, 2010).

L'innovation sociale peut être appréhendée selon trois théories distinctes du point de vue théorique, mais complémentaires du point de vue opérationnel (Bouchard, M., 2006). L'innovation sociale peut être conçue comme outils de modernisation des politiques publiques. En effet, cette vision a comme vocation de transformer les organisations, en particulier les organisations publiques, pour qu'elles soient plus performantes et plus efficaces. L'innovation sociale peut être portée également par les entrepreneurs sociaux. Quant à cette approche, elle essaie de porter des solutions aux problèmes socioéconomiques par le biais d'opportunités entrepreneuriales. (Bouchard, 2011). A noter également que l'innovation sociale est un système d'innovation territorialisé, participatif et inclusif. Cette conception privilégie le processus dans lequel se développe l'innovation, du fait qu'elle émerge du territoire pour trouver les solutions aux besoins non satisfaits.

Le concept du développement territorial, quant à lui, s'est développé au cours des années 1990 (Jouiet. I, 2020). Dans ce sens, le développement territorial se fait par le biais de la production et de la gouvernance territoriale (Torre, A., 2018). En effet, cette dernière s'appuie sur la relation systémique entre les acteurs du territoire et les différents collaborateurs des projets socialement innovants.

La contribution de l'innovation sociale au développement territorial peut être analysée selon quatre approches. Tout d'abord l'approche productive consiste à regrouper géographiquement les différentes entreprises et acteurs œuvrant dans les mêmes activités afin de créer une dynamique de développement local. L'approche technologique, quant à elle, privilégie les arrangements sociaux capables de favoriser l'innovation technologique au sein des entreprises locales. A ce stade, on peut distinguer deux branches d'analyse, celle des systèmes régionaux

d'innovation et celle des milieux novateurs. Toutefois, l'approche politique qui pose problème du pouvoir local au centre de l'analyse des acteurs locaux d'innover. Cependant, c'est l'approche sociale qui postule que le territoire est un cadre qui génère les liens sociaux.

L'objectif de ce papier est d'une part de conceptualiser les notions clés de notre travail : l'innovation sociale et le développement territorial et d'étudier la relation entre les deux. D'autre part, de présenter certaines théories de l'innovation sociale et d'étudier sa contribution au développement territorial, ce qui entraîne la problématique suivante : Dans quelle mesure l'innovation sociale contribue-t-elle au développement territorial ? Cas du programme TAYSSIR de lutte contre la déperdition scolaire.

Pour mieux cerner ce questionnement, il serait très utile de s'intéresser en premier lieu de définir et de caractériser le concept de l'innovation sociale et du développement territorial, puis d'en déterminer les corrélations entre les deux concepts.

2. Définitions, Caractérisation et processus de l'innovation sociale :

L'innovation a, toujours, été liée au qualificatif technologique. De ce fait, il nous paraît très utile de creuser davantage pour identifier les ressemblances et les dissemblances entre ces deux concepts.

Au sens large du mot, une innovation est « *un changement qui répond à un besoin d'amélioration* » (CSTQ, 2000). De ce fait, l'innovation est multidimensionnelle. Elle peut être technologique, sociale et même environnementale. Elle peut aussi toucher plusieurs domaines : l'enseignement, la santé, le secteur associatif, etc.

Dans ce qui suit, nous présenterons une panoplie de définitions selon plusieurs références et doctrines.

2.1. Définition de l'innovation sociale :

L'innovation sociale est liée généralement à la résolution des problèmes, à la satisfaction des besoins, à l'efficacité et la nouveauté des pratiques, à la concertation entre acteurs, à la valeur sociale, ainsi qu'à l'enracinement communautaire et local.

Elle consiste en une composante qui donnera lieu à de nouvelles solutions aux problèmes sociaux nouveaux et/ou anciens. Elle corrigerait les vieilles solutions comme elle peut les améliorerait.

Selon Harrisson et Vézina, l'innovation sociale constitue de nouvelles pratiques, procédures, règles, approches ou institutions introduites en vue d'améliorer les performances économiques et sociales, de résoudre un problème important pour les acteurs sociaux et de combler un déficit de régulation et de coordination. (Harrisson D. et Vézina D., 2006)

En outre, l'innovation sociale passe par la concertation, le travail en réseau, la création de coalitions, la réalisation de collaborations inédites. Elle vise l'amélioration des conditions de vie surtout celles de l'individu et des collectivités subalternes et minorisés. Elle suscite aussi le développement des capacités personnelles motivées par le souci d'atteindre la justice sociale. Selon Stanford Center for Social Innovation, une innovation sociale est « *une solution plus efficiente, plus efficace, plus durable ou plus équitable que les solutions courantes. La valeur créée revient principalement à la société, plutôt qu'à des individus privés* » (Brown P L., 2016).

A noter qu'en 1992, le manuel d'OSLO de l'OCDE n'a pas pris en compte que l'innovation technologique de produits et de procédés dans le secteur de fabrication. Ce n'est que dans sa vision de 2005 que l'innovation, non technologique, est théorisée. En effet, « *une innovation est la mise en œuvre d'un produit bien ou service ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures* ». (OCDE, 2005)

Quant à la Commission Européenne (CE), elle voyait dans l'innovation sociale « *le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées, produits, services, modèles en réponse à des besoins sociaux et qui créent de nouvelles relations ou collaborations sociales* » (CE, 2013).

De ces définitions, nous pouvons déduire que chaque innovation a comme vocation de solutionner une situation problème contextualisée, afin de répondre d'une manière innovante un besoin, et ce, en impliquant plusieurs acteurs.

Ainsi, nous pouvons récapituler les différentes définitions relatives à l'innovation sociale dans le tableau 1 ci-après :

Tableau 1 : Le concept de l'innovation sociale : Quelques définitions

Source	Définition de l'innovation sociale
CRISES, in Bellalij, 2019, p.5-6	Des nouveaux arrangements sociaux, organisationnels ou institutionnels ou des nouveaux produits ou services ayant une finalité sociale explicite résultant, de manière volontaire ou non, d'une action initiée par un individu ou un groupe d'individus pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution à un problème ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles. BELLALIJ L, (2019). L'innovation sociale : une solution durable aux défis sociaux. Revue de l'entrepreneuriat et de l'innovation, Vol.2, N 7, p.1–11.
Stanford Center for Social Innovation, 2016	Une solution plus efficace, plus efficiente, plus durable ou plus équitable que les solutions courantes. La valeur créée revient principalement à la société, plutôt qu'à des individus privés.
Commission Européenne, 2013	le développement et la mise en œuvre de nouvelles idées, produits, services, modèles en réponse à des besoins sociaux et qui créent de nouvelles relations ou collaborations sociales.
Bouchard, C. 2010	Toute nouvelle approche, pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou pour solutionner un problème social ou socioéconomique et ayant trouvé preneur au niveau du marché, des institutions, des organisations, des communautés.
Bepa, 2010	produire, assimiler et exploiter avec succès la nouveauté dans les domaines économiques et sociaux.
Harrisson D. & Vézina D., 2006	Nouvelles pratiques, procédures, règles, approches ou institutions introduites pour améliorer les performances économiques et sociales, de résoudre un problème important pour les acteurs sociaux et de combler un déficit de régulation et de coordination.
Mulgan G. & al, 2006	- Idées efficaces dans la réalisation des finalités sociales ; - Nouvelles idées qui marchent.
OCDE, 2005	Mise en œuvre d'un produit(bien/service), nouveau produit amélioré, nouvelle formule organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise ou dans le lieu de travail ou les relations extérieures.

Source : Auteurs

2.2. Distinction entre innovation sociale et innovation technologique :

La différence entre ces deux concepts porte sur la nature de leurs extrants, output. En effet, l'innovation sociale porte sur de nouveaux services, de nouveaux procédés, de nouvelles formes

du travail, ou sur l'amélioration de pratiques existantes (CST, 2000). Pourtant, l'innovation technologique nécessite obligatoirement un marché. En effet, c'est à travers un marché que cette innovation technologique évalue et se propage (Besançon & Chochoy, 2013).

En effet, le marché et la concurrence impactent l'innovation technologique alors que la pression sociale et politique conditionne l'innovation sociale.

De ce qui précède, et nous pouvons récapituler les points de divergence entre innovation sociale et innovation technologique dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Distinction entre innovation sociale et innovation technologique

Innovation	Sociale	Technologique
	Porte sur de nouveaux produits, nouveaux services.	Nécessite obligatoirement un marché.
	Issue de la pression sociale et politique.	Caractérisée par une forte concurrence.

Source : Auteurs

Après avoir présenté quelques définitions relatives à l'innovation sociales et aux divergences entre elle et l'innovation technologique, nous allons discuter, dans ce qui suit, quelques théories qui ont abordés ce concept.

2.3. Innovation Sociale : Cadrage Théorique

L'innovation sociale peut être appréhendée selon trois approches. La première la considère comme un outil de modernisation des politiques publiques. Quant à la deuxième, elle insiste sur la dimension entrepreneuriale de l'innovation. Alors que la troisième porte sur l'innovation inclusive, participative et territorialisée (Battesti N.R et Petrella. F., et Vallade. D, 2012).

2.3.1. L'innovation sociale : Un outil de modernisation des politiques publiques

Cette vision porte essentiellement sur le niveau organisationnel de l'innovation sociale du fait qu'elle s'intéresse à transformer les organisations, en particulier les organisations publiques, pour qu'elles soient plus performantes et plus efficaces.

A signaler que l'innovation sociale ne peut être analysée séparément du management public. En effet, elle est convoquée pour combler les lacunes de l'intervention de l'État et des collectivités territoriales en matière de politiques sociales. (Battesti N.R et Petrella. F., et Vallade. D, 2012).

2.3.2. L'innovation sociale : Approche de l'entreprise sociale

La notion de l'entreprise sociale a connu un essor important depuis les années 90, en particulier, aux Etats unis et en Europe. En effet, l'école des recettes marchandes définit l'entreprise sociale comme une forme d'organisation qui permet le financement des activités génératrices de recettes mises au profit de la mission sociale des organisations. (Battesti N.R., et Petrella. F., et Vallade. D, 2012)

L'école de l'innovation sociale, quant à elle, met plus l'accent sur l'entrepreneur social, principalement sur son dynamisme, sur sa créativité, sur son leadership qui sont de forts déterminants dans l'accomplissement de la finalité sociale (Battesti N.R., et Petrella. F., et Vallade. D, 2012). Il paraît donc que cette perception privilégie plus l'individu dans l'organisation. L'entrepreneur social est donc un acteur de changement, un créateur de la valeur sociale qui veille sur les nouvelles formes d'opportunités d'investissement et d'innovation et qui contribue au bien-être social.

En Europe, la première loi législative relative aux coopérations sociales a été prononcée en Italie en 1991. (Battesti N.R., et Petrella. F., et Vallade. D, 2012). C'est dans ce contexte que le réseau Européen de l'Emergence des Entreprises Sociales (EMES) s'est structuré et s'est

intéresser à l'économie sociale et solidaire. Cette conception de l'innovation sociale se différencie de celle d'origine américaine, et converge plutôt vers ce qu'on appelle en France « Economie Sociale et Solidaire » (ESS).

Cette approche « s'intéresse aux solutions apportées aux grands problèmes sociaux à partir d'initiatives entrepreneuriales qui misent davantage sur la philanthropie, la responsabilité individuelle et le marché que sur l'État » (Bouchard, 2011). Dans ce sens, cette conception relative à l'innovation sociale est caractérisée par certains constituants principaux : (Seghers et Allemand, 2011 ; in Besançon et Nicolas Chochoy, 2019))

- La prédominance du principe du marché ;
- L'objectif de répondre à un besoin social non satisfait ;
- La recherche de la maximisation de l'impact social ;
- Le charisme du dirigeant.

De ce qui précède on peut dire que, l'entrepreneuriat sociale privilégie le leadership individuel alors que l'approche institutionnaliste met les acteurs sociaux au centre de proposition, d'action et de décision dans le territoire qui leur concerne.

De ce surcroît, les acteurs sociaux cherchent tout d'abord à recueillir les aspirations sociales d'une telle communauté et par la suite de coordonner pour pouvoir se rapprocher de ces aspirations sociales.

Nous constatons que les deux approches de l'innovation sociale diffèrent par leurs modalités et leurs modes de diffusion. (Voir tableau n° 3)

Tableau 3 : Approche sociale et entrepreneuriale de l'innovation sociale

	Entrepreneuriat social	Approche institutionnaliste
Innovation sociale	L'innovation sociale est portée par un entrepreneur ou une activité économique marchande au profit d'une finalité sociale.	L'innovation sociale est conçue comme une co-construction démocratique conçue par des acteurs multiples dans un contexte et un territoire donné.
Éléments caractéristiques	– Nouveauté ; – Satisfaction des besoins sociaux ; – Actions centrées sur les bénéficiaires ; – Leadership organisationnel ; – Logique du marché et changement d'échelle.	– Rupture contextualisée ; – Aspiration sociale ; – Actions systémiques ; – Processus collectif et territorialisé ; – Economie plurielle ; – Appropriation et territorialisation.

Source : Emmanuelle Besançon et Nicolas Chochoy, Mesurer l'impact de l'innovation sociale : quelles perspectives en dehors de la théorie de changement ? 2019, p.46

2.2.3. L'innovation sociale : Système d'innovation territorialisé, inclusif et participatif :

Il s'agit d'une vision plus institutionnaliste de l'innovation sociale insistant sur le contexte institutionnaliste et local dans lequel se développe l'innovation sociale. En effet, cette vision accorde une importance cruciale au processus collectif qui émerge du territoire afin de répondre aux besoins sociaux non satisfaits. (BESANÇON, E. La Diffusion De L'innovation Sociale, Un Processus De Changement Multiforme, Une illustration à partir d'une recyclerie, 2015/2, n° 31, 31-40.). La théorie de l'innovation sociale a été abordée vers la fin des années 1970 par des chercheurs en sciences sociales et ils ont avancés qu'il s'agit de nouveaux procédés, de nouveaux lieux, voire de nouveaux services qui sont expérimentés sur des mouvements sociaux, des mouvements de femmes, des travailleurs, des classes populaires et des consommateurs qui

participent aux changements des rapports sociaux. De cette vision, on peut donc dire que l'innovation sociale est conçue dans un système d'innovation localisé, organisé avec des acteurs d'un territoire donné.

En répondant aux besoins locaux, l'innovation sociale est ascendante, inclusive et participative. Inclusive, dans la mesure où elle intègre intelligemment les personnes défavorisées, et participatives du fait qu'elle fait intégrer les acteurs locaux.

Plusieurs travaux (Bouchard, M., 2006) ont lié l'innovation sociale à l'économie sociale et solidaire. En effet, l'économie sociale cherche à répondre à des besoins non comblés par l'État ou le marché moyennant des ressources marchandes et non marchandes. Selon Bouchard, l'économie sociale produite « *innovations sociales durables* » qui peut dépasser son niveau organisationnel et toucher le cadre institutionnel et même proposer des alternatives au modèle économique (Bouchard, M., 2006). Toujours par rapport à l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale est fondée sur la démocratie sociale, sur la *lucrativité* limitée et sur la performance.

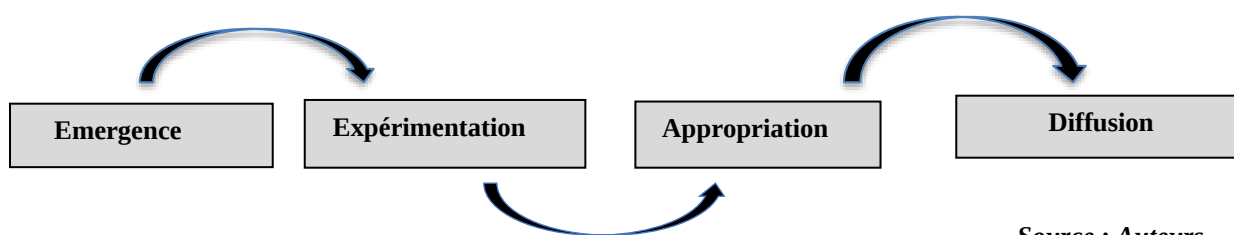
En guise de conclusion, ces trois conceptions théoriques sur l'innovation sociale sont un peu éloignées du point de vue des modèles de développement économique. Toutefois, elles sont plus proches au niveau des finalités et des processus. En effet, ces perceptions se convergent vers des initiatives nouvelles, créatrices, prises par un individu, un groupe ou une institution visant la résolution des problèmes sociaux. (Bouchard, M., 2006)

Selon Bouchard, M., cette approche de l'innovation sociale insiste sur son ancrage territorial (Bouchard, M., 2011). En effet, l'innovation sociale vise à répondre aux aspirations sociales susceptibles de créer la transformation sociétale souhaitée. Ce qui nous interpelle sur les phases de concrétisation des projets relatifs à l'innovation sociale.

2.4. Processus de l'innovation sociale :

Le réseau québécois en innovation sociale (RQIS) en collaboration avec Denis Harrison, directeur du centre de recherche sur les innovations sociales (CRISE) définissent les phases du processus de l'innovation comme suit : l'émergence, l'expérimentation, l'appropriation et la diffusion. Dans ce qui suit nous présenterons ces quatre phases (Figure 1). (HARRISSON, D. VÉZINA, M. (2006). Innovation sociale: Une introduction, *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 77, no 2, 130).

Figure 1 : Processus de l'innovation sociale



Source : Auteurs

2.4.1. L'émergence :

Le RQIS souligne que la phase de l'émergence est caractérisée par :

- Le regroupement des collaborateurs pour partager les connaissances et les compétences ;
- L'identification des problèmes, des besoins et des aspirations ;
- L'élaboration d'une stratégie novatrice par une stratégie déjà existante ou par un processus de transfert de connaissances ;

Cette phase revêt une importance cruciale du fait qu'elle permet de mettre en place les éléments facilitant le processus. En effet, cette phase établit un consensus entre les acteurs et la construction de la confiance susceptible de bâtir le projet. (Longtin, D., 2021)

2.4.2. L'expérimentation :

Le RQIS différencie entre deux trajectoires distinctes d'expérimentation. D'une part, l'expérimentation informelle qui repose sur des essais et des erreurs et suit un cycle d'application de la stratégie dévaluation et d'observation informelle par les acteurs internes de l'organisation. D'autre part, l'expérimentation formelle est implantée dans un milieu pratique, dont l'évaluation est faite dans le cadre des recherches universitaires ou d'évaluation gouvernementale. (Longtin, D., 2021).

2.4.3. L'appropriation :

Lorsque la phase d'expérimentation est concluante, les acteurs impliqués doivent s'approprier du projet d'innovation. C'est ce que le RQIS a désigné comme l'appropriation de proximité. En effet, il s'agit de l'acquisition de nouvelles valeurs, de connaissances, d'apprentissages collectifs (Rollin et al. 2007 : 20-21, in Longtin, D., 2021), cependant, lorsque le projet est étalé sur d'autre région ou organisation l'appropriation devient étendue.

2.4.4. La diffusion :

La diffusion est abordée à partir de deux angles distincts :

***Stratégies de changement d'échelle :** Ce sont des stratégies susceptibles de faire progresser l'adoption de l'innovation à plus grande échelle). A ce stade, on peut distinguer entre trois stratégies : (Moore et al. 2015a : 11 ; 2015b : 71, in: Longtin, D., 2021),

(i) **Stratégie « scaling out » :** Elle vise à diffuser une innovation dans d'autre organisation, territoires ou secteurs, et ainsi avoir un impact auprès de plusieurs personnes.

(ii) **Stratégie « scaling up » :** Elle vise à ce que les innovations sociales soient reconnues dans des lois, règlements et politiques et ce pour réorienter les ressources publiques et par la suite de faciliter leur diffusion.

(iii) **Stratégie « scaling deep » :** Elle vise à répandre de nouvelles idées et à investir dans l'apprentissage, et ce afin de changer les normes, les croyances et les pratiques culturelles.

***Processus de diffusion à une échelle méso et macro :** Ce processus met l'accent sur les interactions entre les personnes, les organisations et les réseaux susceptibles de faciliter la diffusion de l'innovation sociale au sein d'une organisation, d'un territoire ou d'un secteur. En effet, la diffusion de l'innovation sociale est fortement corrélée avec le rôle de l'entrepreneur, la commercialisation sur le marché, la standardisation des produits, et la recherche d'économie d'échelle.

3. Développement et gouvernance territoriale :

Le concept du développement territorial est relativement récent (Jouiet. I, 2020). Il a été abordé à partir des années 1990. En effet, chaque développement territorial se fait par le biais de la production et de la gouvernance du territoire (Torre, A., 2018). Cette dernière repose sur une relation systémique entre les acteurs du territoire et ses collaborateurs autour d'un projet autour duquel s'articulent toutes ces parties prenantes.

3.1. Définition de la gouvernance territoriale :

Gouverner, un terme qui apparaît puissant et exclusif à un niveau élevé de la décision et de l'action. Pourtant, il s'agit de prendre des décisions, gérer des modes de processus de production, arbitrer des conflits et des oppositions. Conjuguée du qualificatif « bonne », la « bonne gouvernance » fait référence à *de nouvelles modalités d'action publique et de participation des acteurs publics*. (Torre A, 2018). Le territoire est un lieu d'application par excellence de la gouvernance du fait que les décisions ne sont plus exclusives à l'Etat mais également à ses services déconcentrés et des collectivités territoriales. En revanche, cette

innovation issue d'un génie est tempérée par les relations de collaboration et de coopération entre entreprises et ingénieurs. Dans cette perspective, la transformation d'une invention en une innovation est exprimée par des trajectoires technologiques (Nelson & Winter, 1982), qui résultent des combinaisons techniques et économiques. En effet, l'innovation se diffuse et passe par une entreprise à une autre ou d'un secteur à un autre avant de devenir routinière. Ce phénomène appelé, *“district industriel”*, « est un groupement localisé des personnes et des entreprises compétitives sur un marché malgré leur petite taille. Cette approche peut s'étendre sur d'autre groupement localisé de producteurs, appelé SPL, (système productif localisé) est axé sur la transformation des connaissances, ce qui contribuera au développement territorial ». Dans ce sens, Porter, quant à lui, propose que la compétitivité de l'innovation et la performance de l'entreprise soient réalisées par le groupement des firmes travaillant des industries proches qui partagent leurs savoir-faire et leurs technologies. (Porter, 1985, 2003)

3.2. Impact de la production et de la gouvernance sur l'innovation territoriale :

Tout d'abord, pour dégager un avantage concurrentiel au niveau territorial, la production doit être spécifique, et ce par le biais de certaines ressources spécifiques en l'occurrence, les compétences artisanales, les produits du terroir, des paysages remarquables qui caractérisent le territoire, etc. En effet, en générant l'innovation territoriale par la production de tels produits spécifiques, ils contribuent au développement territorial.

Cette approche des systèmes de production repose également sur la valorisation et la spécification par des acteurs sociaux, notamment la vente directe, les microcrédits, etc. en effet, ces activités représentent un volume d'emploi important et un axe de développement majeur des territoires (TORRE, 2015).

Nous pouvons dire que la gouvernance territoriale peut être définie comme étant « *un processus de coordination entre les parties prenantes ou les acteurs de différentes natures, productifs, associatifs, particuliers, pouvoirs publics et collectivités territoriales, aux ressources asymétriques, réunies autour d'enjeux territorialisés et contribuant avec l'aide d'outils et de structures appropriées à l'élaboration, parfois concertée, parfois conflictuelle, des projets communs pour le développement des territoires* ». (Torre & Traversac, 2011). De cette définition découlent certains objectifs de la gouvernance territoriale à savoir :

- Déterminer les chemins de développement.
 - Faciliter la coordination entre les parties prenantes hétérogènes du territoire.
 - Contribuer activement à l'élaboration et la mise en œuvre des projets de développement.
- Pourtant, la réussite du processus de développement est corollaire à certaines conditions à savoir la persistance des collaborateurs à la réalisation des projets et le respect des rôles de chaque élément dans la mise en œuvre des projets territoriaux.

3.3. Approches d'innovation sociale et du développement territorial :

Les travaux de Benko (1995) ; de Lévesque et al (1996) ; de Moulaert et Sekia (2003 et de Klein (2006) montrent que les initiatives innovantes dans le domaine du développement territorial peuvent s'inscrire dans quatre approches ventilées comme suit : (Klein J.L, 1997) :

3.3.1. L'approche productive :

Cette approche consiste à regrouper géographiquement les différents entreprises et acteurs œuvrant dans les mêmes activités afin de créer une dynamique de développement local.

En effet, la proximité spatiale créée par le rapprochement des entreprises et des acteurs locaux permet de forger et de valoriser l'identité territoriale et par la suite d'adopter les stratégies de gouvernance locale (Klein J.L, 1997) :

A noter également que cette approche confirme que l'innovation sociale et la proximité physique et le dynamisme socioéconomique sont étroitement liés (Grossetti 2003 ; Dupuy et

Burmeistrer 2003, in, Klein J.L,1997). Pourtant, pour innover sur le plan socioéconomique, le rapprochement physique doit être conjugué avec d'autres aspects de rapprochement relationnel, et ce, par l'intermédiation entre les différents acteurs.

3.3.2. L'approche technologique :

Privilégie les arrangements sociaux capables de favoriser l'innovation technologique au sein des entreprises locales. A ce stade, on peut distinguer deux branches d'analyse, celle des systèmes régionaux d'innovation et celle des milieux novateurs.

➤ Les systèmes régionaux d'innovation :

De nombreux travaux sont consacrés aux systèmes régionaux d'innovation. Ces travaux visent à montrer l'importance de la capacité des acteurs régionaux, publics et privés à interagir et à bénéficier de leurs interactions pour améliorer la compétitivité régionale. De plus, ces travaux montrent bel et bien que l'innovation est un processus territorialisé et caractérisé par le contexte social et institutionnel dans lequel se développe (Asheim et Gertler, 2004 ; Malmberg et Maskell, 2002, in, Doloreux D., Bitard (2005). En effet, le concept des systèmes régionaux d'innovation est relativement récent, il est apparu au début des années 1990 (Cooke, 1992, cité dans : les systèmes régionaux d'innovation : discussion critique, DOULOREUX D., BITARD P., p.22).

La conception des systèmes régionaux d'innovation tend à souligner l'importance des milieux d'implantation des entreprises sur leurs activités et échanges et ils les jugent déterminants pour le partage du savoir et des expériences. Selon ce paradigme, l'innovation est un processus fondé sur les relations de proximité, donc elle est directement influencée par son environnement immédiat.

La nature territorialisée entre les différents acteurs qui contribuent au processus de l'innovation sociale se traduit par sa définition : « *un ensemble d'acteurs et d'organisations (entreprises, universités, centres de recherche, etc.) qui sont systématiquement engagés dans l'innovation et l'apprentissage interactif à travers des pratiques institutionnelles communes* » (Doloreux, 2002).

De cette définition, on constate que la région est au cœur des systèmes régionaux d'innovation. En effet, la région est un lieu de croisement de la technologie, des marchés, des capitaux productifs, des savoir-faire et des cultures technologiques.

➤ Les milieux innovateurs :

L'approche par les milieux innovateurs systématise aujourd'hui les principales questions relatives aux dynamiques économiques spatiales. En effet, les milieux innovateurs s'articulent autour de trois axes principaux : la dynamique technologique, la transformation des territoires et les changements organisationnels (Crevoisier, O., (2001), en ce sens, l'innovation ne se limite plus à l'investissement en recherche et développement, mais plutôt à l'ensemble des fonctions qui est mis en jeu. L'innovation trouve son origine dans la relation d'une entreprise avec son marché (Kline et Rosenberg 1986, In Crevoisier, O. (2001)

L'innovation est l'articulation des ressources de l'entreprise et de son environnement qui inclue les relations avec les entreprises situées en amont et en aval, la dynamique générale du secteur, de nouvelles techniques dans d'autres secteurs et les relations avec d'autres acteurs régionaux en dehors de la région, etc.

3.3.3. L'approche politique :

Cette approche pose le problème du pouvoir local au centre de l'analyse des acteurs locaux d'innover. Le concept central dans cette approche est celui de la coalition (Stone 1989 in Torre, A.(2018)), ladite coalition est basée sur trois critères (Kantor et al, 1997) :

- La position par rapport au marché ;
- Les interrelations des acteurs de l'économie privée avec les institutions gouvernementales ;
- La participation citoyenne à la vie démocratique.

3.3.4. L'approche sociale :

Quant à cette approche, elle postule que le territoire est un cadre qui génère les liens sociaux. Selon cette perception, le sentiment d'appartenance territoriale crée des espaces communautaires adaptés et insérés de diverses façons dans la société globale (Klein J L., 1997).

4. L'innovation sociale au Maroc, cas du programme TAYSSIR au Maroc:

Le Maroc, à l'instar des pays en voie de développement et des pays émergents, souffre de l'accentuation de certaines grandeurs sociales, notamment le chômage, la pauvreté, l'exclusion sociale, la vulnérabilité...etc. Cette situation cause des déséquilibres socioéconomiques qui aggravent les conditions de vie des populations vulnérables. Dans cette perspective, plusieurs secteurs vitaux souffrent de cette situation à savoir le secteur de l'enseignement.

Dans ce sens, le ministère de l'Éducation nationale du préscolaire et des sports a mis en œuvre plusieurs programmes d'appui social qui vise à aligner ses politiques sociales aux bonnes pratiques de l'innovation sociale. Ces pratiques contribuent à généraliser l'enseignement surtout dans les milieux ruraux et défavorisés, mais également à lutter contre la déperdition scolaire spécialement chez les filles. Plusieurs programmes ont été mis en place : le projet des écoles communautaires et le programme TAYSSIR en l'occurrence. Dans la présente partie, on abordera la contribution du programme TAYSSIR à la réduction de la déperdition scolaire et ses retombées socioéconomiques sur les parents et sur le développement territorial.

4.1. Contexte du programme :

Le programme TAYSSIR est l'un des programmes d'appui social qui cible principalement la lutte contre l'abandon scolaire. Un phénomène qui affiche des chiffres alarmants et qui touche les élèves issus des familles pauvres en particulier au milieu rural et plus particulièrement les filles.

D'après les chiffres avancés par l'instance d'évaluation sur la base des statistiques du ministère de l'Éducation nationale entre 2000 et 2012, environ 3 millions d'élèves ont été déscolarisés quittant l'école avant d'atteindre la dernière année du cycle collégial. La moitié d'entre eux n'a pas atteint la fin du cycle primaire (Rapport de l'évaluation de l'impact social du programme TAYSSIR, Mai 2022, p.8).

4.2. Mise en place et évolution :

Le programme TAYSSIR des transferts monétaires conditionnels a été mis en place par le ministère de l'Éducation nationale du préscolaire et des sports en 2008. Ledit programme consiste à assurer un appui financier aux pauvres familles afin de limiter la déperdition scolaire par l'octroi régulier des bourses de scolarité.

Le programme TAYSSIR est destiné aux communes rurales souffrant de taux de pauvreté et de déperdition scolaire élevé. Dans ce sens, le programme a visé les communes qui souffrent d'un taux de pauvreté supérieur ou égale à 30% et un taux d'abandon scolaire supérieur ou égal à 8%. Quant aux ménages bénéficiaires sont ceux ayant au moins un enfant âgé entre 6 et 15 ans inscrits dans une école située dans la commune bénéficiaire. Le nombre maximum des enfants bénéficiaires est fixé à 3 enfants en parallèle avec les allocations familiales (Rapport de l'évaluation de l'impact social du programme TAYSSIR, Mai 2022, p.11).

4.3. Gestion du programme TAYSSIR :

Les transferts monétaires couvrent dix mois de l'année scolaire. Ces versements étaient bimensuels entre 2010-2011 et 2017-2018. Pourtant, ils sont versés à raison de trois versements par saison scolaire : le premier versement se fait en mois de janvier (bourses du septembre, octobre, novembre et décembre). Le deuxième versement se fait en mois d'avril (bourses du janvier, février et mars). Le troisième versement se fait en mois de juillet (bourses d'avril, mai, et juin). A noter que ces transferts se font sur place par des guichets fixes en cas de proximité de l'agence d'Albarid Bank du Douar ou soit au niveau d'un guichet mobile dans le cas contraire avec paiement au Douar.

4.4. Impacts sociaux du programme TAYSSIR :

4.4.1. Impacts sur la scolarisation des enfants :

Le programme a réduit considérablement le taux d'abandon scolaire chez les élèves en particulier les filles, soit une réduction du taux de déperdition scolaire de 92,5 % selon l'évaluation d'impact des programmes d'appui social à la scolarisation menée par l'observatoire national pour le développement humain. (ONDH, Evaluation d'impact des programmes d'appui social à la scolarisation, 2020).

4.4.2. Impact économique sur les ressources de la famille :

Il est à noter que les transferts monétaires du programme TAYSSIR représentent chez certains ménages, malgré qu'ils soient trop limités, des ressources pour faire face à des besoins primordiaux. En effet, ces transferts permettent aux ménages d'économiser des fonds relatifs aux fournitures scolaires, aux habits et à la nourriture. Dans ce sens, certaines familles peuvent également bénéficier de cette subvention pour financer des activités génératrices de revenus.

4.4.3. Impact social sur la cohésion des familles :

Les transferts relatifs au programme TAYSSIR ont impérativement des effets positifs sur la poursuite des études des enfants issues des familles défavorisées. Ces effets positifs ont aussi des répercussions sur la qualité des relations au sein des familles du fait qu'elles permettent d'instaurer un climat propice et rassurant sur leurs enfants.

4.4.4. Impact sur le développement territorial :

Si les transferts touchent essentiellement la diminution du taux de la déperdition scolaire pour en résorber l'acuité. Ce constat impacte indirectement d'autres aspects relatifs au développement territorial. En effet, si le taux d'abandon scolaire diminue, cela suscite les planificateurs à développer davantage l'offre scolaire relative au territoire dont l'école fait partie. Dans ce sens, les contraintes de certains territoires (dispersion de l'habitat, vulnérabilité, absence des conditions nécessaires de vie à savoir l'eau potable et l'électricité et l'assainissement, routes) entravent la volonté politique de la généralisation de l'accès à l'éducation pour les populations en milieu rural. Le territoire, comme variable déterminante, intervient pour attirer tout projet susceptible de développer ses infrastructures. En effet, l'instauration des écoles satellites a pu assurer une généralisation de la scolarisation en milieu rural malgré qu'ils souffrent des dysfonctionnements structurels liés strictement aux conditions socioéconomiques dans la plupart des localités territoriales (Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Sous la direction de Rahma Bourqia, et la contribution de Larbi Karani, Mohammed Zernine, "étude comparative des écoles communautaires et des écoles satellites PNEA-2019", Rapport thématique, Décembre 2021, p.9). Le présent constat a suscité le ministère de l'Éducation

nationale du préscolaire et des sports à opter dans son plan d'urgence qui s'est étalée du 2009 à 2012, pour l'expérience socialement innovante des écoles communautaires.

L'école communautaire est assimilée à un complexe éducatif doté de toutes les commodités nécessaires à instaurer un climat propice favorisant l'accès aux apprentissages. Cette expérience novatrice diffère des écoles satellites par le fait que ces écoles communautaires disposent d'un logement de fonction pour les enseignants et les directeurs, d'une cantine scolaire, d'un transport scolaire et éventuellement d'un internat. Par sa dimension, son mode de fonctionnement et sa dotation en ressources, l'école communautaire est plus adaptée aux exigences d'une éducation de qualité et d'un développement participatif, inclusif et territorialisé.

5. Conclusion :

Le présent travail de recherche a visé, dans une première section, de définir le concept de l'innovation sociale puis de le distinguer de l'innovation technologique. De présenter un cadrage théorique de ce concept selon trois approches. Primo, l'approche de modernisation des politiques publiques, qui essaie de transformer les organisations publiques pour qu'elles soient plus efficaces et performantes. Secundo, l'approche de l'entreprise sociale qui, quant à elle, se concrétise comme une entité qui vise à répondre à des besoins sociaux, la promotion, la cohésion sociale et la solidarité en l'occurrence. Tertio, l'approche des systèmes d'innovation territorialisés, inclusifs et participatifs, et finir par la présentation du processus de l'opérationnalisation des projets socialement innovants (l'émergence, l'expérimentation, l'appropriation et la diffusion).

Dans une seconde section, on a essayé de présenter notre deuxième variable (le développement territorial) de la définir, de la relier à la gouvernance territoriale, puis d'étudier comment les projets socialement innovants peuvent contribuer au développement territorial selon trois approches : l'approche productive : qui postule de regrouper géographiquement les entreprises ouvrant dans les mêmes secteurs d'activité ce qui permet de forger et de valoriser l'identité territoriale. L'approche technologique à travers des systèmes régionaux d'innovation et les milieux innovateurs. L'approche sociale du fait que le territoire permet de générer des liens sociaux.

Quant à la troisième section, elle présente une vision anticipative de l'étude empirique, qui est en cours d'élaboration. Dans ce sens, nous avons présenté le cadre conceptuel de notre travail de recherche à savoir notre modèle conceptuel qui étudiera les corrélations entre la variable explicative (innovation sociale) et la variable à expliquer (développement territorial). Pour ce faire, nous avons présenté l'expérience du programme TAYSSIR adopté par le ministère de l'Éducation nationale du préscolaire et des sports. Cette expérience socialement innovante vise en premier lieu à lutter contre la déperdition scolaire surtout dans les milieux défavorisés et spécialement chez les filles. L'étude de cette expérience, comme cas de figure, a montré bel et bien le rôle que jouent les transferts monétaires octroyés aux ménages à créer un climat propice favorisant la poursuite des études de leurs enfants et également créer la dynamique territoriale escomptée.

On guise de conclusion, pour faire face, ou au moins, résorber l'acuité des problèmes économiques et sociaux qui persistent, il faut impérativement chercher des solutions jugées socialement innovantes surtout dans les secteurs vitaux notamment la santé et l'enseignement. Enfin, le présent travail qui s'avère exclusivement théorique peut être enrichi, dans des travaux ultérieurs, par des études empiriques lui donnant plus de valeur et de rigueur.

Références

- (1). BAKOUR, C., (2020) Les politiques sociales en contexte du COVID-19 : INDH « Le programme d'amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes ».
- (2). BATTESTI, N.R. & Petrella, F & Vallade, D. (2012). L'innovation Sociale : Une Notion Aux Usages Pluriels : Quels Enjeux Et Défis Pour L'analyse ?, 17.
- (3). BELLALIJ L, (2019). L'innovation sociale : une solution durable aux défis sociaux. Revue de l'entrepreneuriat et de l'innovation, Vol.2, N 7, p.1–11.
- (4). BESANÇON, E. La Diffusion De L'innovation Sociale, Un Processus De Changement Multiforme, Une illustration à partir d'une recyclerie, 2015/2, n° 31, 31-40.
- (5). BOUAZZA, A. (2015). Rôle de l'innovation sociale dans le développement socioéconomique au Maroc.
- (6). BOUCHARD, M., (2006). De l'expérimentation à l'institutionnalisation positive, l'innovation sociale dans le logement communautaire au Québec, Public and Cooperative Economics, 77 (2) ,139-166.
- (7). BROWNE, P. L., (2016). La montée de l'innovation sociale, Printemps 2016, *L'innovation dans tous ses états – I.*
- (8). CREVOISIER, O. (2001).L'approche par les milieux innovateurs :etat des lieux et perspectives, 153-165.
- (9). DEFOURNY, J., (2004). L'émergence Du Concept D'entreprise Sociale, 2004/3 Tome XLIII, 9-23.
- (10). DOLOREUX, D et BITARD P. (2005). Les systèmes régionaux d'innovation : discussion critique.
- (11). EL GHOUFI, D et ARIB, F. (2019). Contribution à la mesure des effets de l'innovation sociale sur le développement territorial durable, cas des projets sociaux dans la région RABAT SALE KENITRA, MAROC.
- (12). Etude comparative des écoles communautaires et des écoles satellites PNEA-2019", Rapport thématique, Décembre 2021
- (13). HARRISSON, D. VÉZINA, M. (2006). Innovation sociale: Une introduction, Annals of Public and Cooperative Economics, vol. 77, no 2, 130.
- (14). JOUIET, I. (2020) .L'entreprenariat coopératif au Maroc : Une locomotive de développement socioéconomique, Revue Internationale des Sciences de Gestion, Volume 4, Numéro1, 960-973.
- (15). Kantor, P., H.V. Savitch, and S. Vicari Haddock. 1997. "The Political Economy of Urban Regimes: A Comparative Perspective". Urban Affairs Review, 32: 348-377.
- (16). Klein, J L, (2009). Innovation sociale et le développement territorial.
- (17). LONGTIN, D. (2021), Outils d'évaluation en innovation sociale.
- (18). MULGAN, G. et al., (2006), Social Silicon Valleys. A Mani- A Manifesto for Social Innovation: What It Is, Why It Matters and How It Can Be Accelerated, Londres, The Young Foundation, 9.
- (19). ONDH, Evaluation d'impact des programmes d'appui social à la scolarisation, 2020
- (20). Rapport de l'évaluation de l'impact social du programme TAYSSIR, Mai 2022
- (21). ROUSSELLE, M.(2013). L'innovation Sociale, Une Solution Durable Aux Défis Sociaux, 2013/6, n° 180, 140-148.
- (22). Stone, C.S. 1989. Regime Politics: Governing Atlanta (1946-1988). Lawrence : Kansas University Press.
- (23). TORRE, A.(2018). Les Moteurs Du Développement Territorial, 2018/4 Octobre, 711-736.